L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60. Les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées au compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement est payable le 6 du mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp. E. L. TRACY, 4 janv—1t, 2ps Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11 heures du matin et 3 de l'après-midi. Par ordre de la Direction. 3 janv J. P. PERRAULT, Caissier

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poëles. Leur assortiment se compose actuellement de poëles à charbon, de Spear, patentés, de toutes grandeurs; poëles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poëles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; fours de campagne; poëles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poëles, que l'on posera sur demande. 24 déc—m

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN, 29 déc 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 de janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions. G. O. HALL, 4 janv caissier.

MORUS MULTICAULUS—6000 Morus Multicaulus, ou muriers chinois, et arbres muriers, en bon ordre et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co. 4 janv—1m 89, rue de la Commune

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison. F. J. FORSTALL, 27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co. F. J. FORSTALL, L. E. FORSTALL, C. H. KERNION, 27 déc CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NLLE-ORLEANS ET NASHVILLE. Le 22 décembre 1838.

AVIS AUX CONTRACTEURS—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 21 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD, 25 déc—1m Ing. en chef, et Surintendant.

MORUS MULTICAULUS—Trente mille Morus Multicaulus et pepiniers, à bord de la barque française Memnon, attendu journellement, venant de Marseilles. H. & W. ANDERSON, 82 et 84 rue Tchoupitoulas. ou à WILLIAM DINN, 17, rue de la Commune. On donnera avis de l'arrivée du navire 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou muriers de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par MAGEE & Co. 17 jan 4, Vieille Levée.

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE.
Partie marronne la nuit du 16 du courant, une négresse américaine nommée LUCINDA, parlant très peu le français, âgée de 23 ans. Taille moyenne, figure pleine et très agréable, elle n'a aucune marque de visible. La récompense susdite sera donnée à celui qui la logera en prison, ou qui la remettra au soussigné. ROSIMOND LORIOT, 19 jan—4 à la paroisse St. Charles.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE—Seront payées à celui qui fera arrêter et délivrer à la geole de police de la Nouvelle Orléans, la négresse nommée SIDNEY appartenant actuellement à N. N. Destrehan, et ci-devant à la veuve Cazenave, quand elle tenait une boulangerie en cette ville. Elle est absente de chez son maître depuis plus d'un an, et a toujours été en ville. Elle a une bonne mine, la peau très noire et a perdu une de ses dents de devant de la machoire supérieure. 8 jan—15

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barras, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi. Paroisse St. Bernard, 28 août 1838, 9 août FRANCOIS GARIC—shérif

$10 DE RECOMPENSE—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 10 ans dans le pays, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, fortement constitué, figure large, beaucoup de cheveux, très poli. Il a partout le corps—Employé depuis 8 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capitaine de presse; c'est un bon manoeuvre, cocher, et propre à tout—Ce griffe changera souvent d'habillements pour se déguiser; un chapeau ou casquette sur la tête.
Les capitaines de batimens ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis suivant les lois. J. VASSANT, 22 jan—6 Près l'enc. Dauphine et Toulouse, No. 165

VACHES LAITIERES A VENDRE. Quatre VACHES, excellentes laitières et 2 autres prêtes à mettre bas, à vendre à l'établissement du Dr. Formento, au Bayou St-Jean, près de l'établissement de la Compagnie du Desséchement. 22 j—3

ANIMAUX EPAVES. IL a été conduit chez le syndic soussigné, une VACHE blanche, ayant le cou rouge et quelques taches rouges sur le corps avec son suivant. Si les dits animaux ne sont point réclamés d'ici au six du mois prochain, ils seront vendus le dit jour, par P. A. Guillote, encanteur, d'après les ordonnances de police. A. C. FORTIN, Syndic, 22 j—3fd10j Chemin de Gentilly.

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Havre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans:
Tulles nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Soieries riches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tulle et en filet.
Gant en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure. Bas de fil d'Ecosse et de soie, brodés et unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pèlerines et Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à bas prix. E. LEFEBVRE & FRERE. 10 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 41
40 barriques vin de Bordeaux Montferrand
30 do do do St. Julien Médoc
50 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do de Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
15 barils vin de Madère sec
200 caisses vin St. Julien Médoc
100 do do pouillac do
125 do fruits à l'eau de vie
100 paniers anisette surfine
100 caisses liqueur surfine assortie
50 do de Kerchewaser
100 do sardines à l'huile et au beurre
50 do petits pois
10 do truffe pure
6 do fraises et cerises conservées en bouteilles de Nantes
200 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
100 caisses Curaçao en cruchon
50 do absinthe de Suisse
40 do fleurs d'oranger
30 do eau de vie de Dantzick
50 do liqueurs fines en cruchons de porcelaine
20 do fruit tout prune
10 do Marasquine
40 do de thon mariné à l'huile
100 barriques vins de Marseille
50 caisses vin muscat frontignan
30 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive plagnole
250 dame jeannes huile olive de plagnole
150 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 caisse brosse à soulier
20 paniers bouteilles vides
8 douzaines de grandes corbeilles pour Boulanger de Philadelphie diverses qualités de tombereaux et aussi des roues de rechange, du pour planteur.
14 jan B. JUETTE

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-chirurgien des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes, celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours de 10 à 1 heure, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan

ECOLES.

ACADEMIE DE DANSE. NOUVELLE METHODE

MR. J. DEVOTI prévient le public, et les pères de famille, qu'il donnera des Leçons de Danse les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir, à sa classe No. 89, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Le prix des leçons en classe est de $8 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile ou particulières $12. 31 déc—1m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mdes James et Mehler, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et auront l'administration des classes des demoiselles.
M. James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de satisfaire pleinement les personnes qui l'honoreront de leur confiance.
Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guitare.
Termes—Payable d'avance.
Classe élémentaire $8; enfans moyens $10; ceux plus grandes $15; piano $8; guitare $8 par mois.
Un mois commencé doit être payé en plein.
Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.
Référence—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupéru, M. Win Beal. 8 jan—2 p s 2

CALLIGRAPHIE—Toutes les personnes désirant acquérir une belle écriture convenable au commerce, peuvent s'adresser à l'académie d'écriture de Dolbear, encoignure de la rue du Canal et du passage de la Bourse, dirigée par Messrs. A. & E. Everett. Le système qu'on y suit est propre à corriger toute habitude vicieuse, en donnant à l'élève une position du corps aisée, et faisant de cette manière disparaître les causes de ces habitudes, ainsi que le tremblement de l'écriture résultant d'affections nerveuses, en permettant à l'élève d'écrire principalement avec le bras qui est toujours plus sûr que les doigts. On donnera des soins aux élèves aux heures qui leur seront les plus convenables; et pour la facilité de ceux qui sont occupés le jour, il y a une classe qui commence à 7 heures du soir. On donne des leçons en ville aux dames qui le désirent. 12 jan

Nouvelle-Orléans. PENSIONNAT DES DAMES VERNIES, Encoignure St. Philippe et Royale.
Pension par trimestre $75
Demi pension par mois 12
Externat par mois 8
Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 5 nov—6m.

PAR DIDION, COURTIER.
UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Tremé, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.
Une do même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.
Deux do sur le chemin du Bayon près la rue des Marais, terrain de 55 sur le chemin du Bayou 81 pieds dans le fond, sur 82 de profondeur.
Deux do rue Casacalvo, près rue Clouet.
Trois do en briques, dont une à 2 étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 80.
Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 33 sur 120.
Une maison en briques à 3 étages rue de la Commune près l'Hospice.
Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 32 sur 96.
Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 60.
Une maison rue des Marais faubourg Tremé près Ursulines, terrain de 27 sur 112.
Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 96.
Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 54, entre Josephine et Prospère.
Deux lots face aux Champs-Elysées, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avide.
Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.
Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.
Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Eglise.
Un terrain rue Plauché près Esplanade.
Deux terrains sur Champs-Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.
Un terrain de 30 sur 130, rue de l'Hôpital, entre Conti et Rochéblave.
Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, entre Elmire et Grands-Hommes.
Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Duport.
Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.
Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.
Un do rue Gravier près Gironde.
Un do rue Perdido près St. Paul.
Quarante-et-un lots de terre faubourg Washington rue Barthélemy, entre Josephine, Célestine et Genie.
Un ilet faubourg Gueno, entre Azage, Nievol, Gallatin et Alabo.
Dix neuf lots au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Josephine et Prospère.
Plusieurs petites habitations aux environs de la ville.
Deux nègres moulinier et un cordonnier, plusieurs négresses domestiques de maison.
On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 19j

A VENDRE—Un jeune nègre âgé d'environ 23 ou 24 ans, bon maçon, étant habitué à monter les équipages et autres ouvrages d'une habitation. Pour plus amples informations s'adresser au cabinet de lecture de la Bourse, rue St. Louis. 16 jan—8

BANQUE DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1839—L'élection annuelle des directeurs par les actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 28 janvier courant, à la maison de banque de cette cité, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. 15j—d W. E. LEVERICH, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE. Nlle-Orléans, 7 Janvier 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de six Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi. 10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839.
CETTE banque tire des checks à vue sur New-York, et vend des traites sur Londres et Paris. A. BAUDOUIN, 10 jan—20 caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT—Venez chez BELL, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par les arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boites à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, cuillières à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, chargeurs, fourchettes et couteaux pour poissons; boites à cartes pour dames, nécessaires de toilette, bourses, étuis, montres; colliers de corail, tabatières, garnitures de médaillons, parfumerie, savons, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.
N. B. Il tient aussi des verreries de tout genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, caraffes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.
On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Negocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins. George Shall Jr. James G. Brown } Nouvelle Orléans.
RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. } Nouvelle-Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering } Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co. } Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co. } Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whitesides, Campbell & Co. } Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, } Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq., } Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, } St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 janv—a

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé: l'eau simple acidule gazeuse pour table, l'eau magnésiène saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Saratoga et Congrès et en général les eaux les plus usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

JAS. A. MERRITT, 52 du Camp, offre en vente la cargaison du brick Caroline, venant de Gibraltar, consistant en 1000 barils vin clairet, préparés pour le marché du Mexique; 100 boites raisins Muscats en grappes, 52 sacs Amandes, 185 sacs à o.; 43 balles nattes colorées, 50,000 sangsues. 13 janv

GRAVURES de billets de banques—Rawdon, Wright, Hatch & Edson, ont ouvert un laboratoire à la N. Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New-York, à l'effet de graver et d'imprimer des billets de banques, des bons, lettres de change, certificats de dépôt, checks et autres papiers important exigeant une sûreté contre la contrefaçon; et ont pris des mesures pour garder soigneusement toutes les planches et impressions qu'on pourrait leur donner à exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cent gravures faites pour des institutions monétaires et tous les ordres seront exécutés avec promptitude et aux termes ordinaires.
Le laboratoire est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 7 jan

RICKER, HADLEY DAVIS & CO. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. Agents de la Banque de l'Union du Mississippi, No. 36, rue du Camp. 13 déc NLLE. ORLEANS.

CARTES A JOUER de Bartlett, Cohen & Crehore—Machées, étoilées, de satin, rayée, cartes impériales, françaises et espagnoles. Un assortiment complet, à vendre en détail par NORMAN, STEEL & Co. 21 jan 12, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné,
25 barils Genièvre de Bach,
25 do de Fabana do
50 do eau-de-vie américaine 1re preuve,
20 do de do 4ème
30 do rum nouveau,
25 fréquins beurre de Goshen,
50 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire Republican. G. LEGENDRE, 21 jan 13, rue Bienville.

PORC—200 barils Porc mess et M. O., récemment inspectés et à vendre par ADAMS & HARTWELL, 19 jan 26, rue Poydras

A LOUER—Un jeune nègre créole, âgé de 15 ans, domestique de maison, et propre à un magasin de comestible. S'adresser à Mr. Montmain, à la Banque de l'Etat de la Louisiane. 17j—2

SAVON—60 caisses savon brun, No 1 en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 21 jan 50, rue Tchoupitoulas.

PORC—100 barils mess prime porc, à vendre par 23 j JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS. VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR, Pour clore des comptes.

IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi, à la Bourse de l'arcade rue des magasins, 48 TERRAINS DE VALEUR.
1o. 24 terrains sis dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Gironde et Freret.
Le terrain No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Gironde, et mesure 24 pieds 8 pouces et 3 lignes face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur sur la rue Gironde.
Le terrain No. 2 mêmes dimensions que le No. 1.
Le No. 3 do. do. do.
Le No. 4 do. do. do.
Le No. 5 do. do. do.
Le No. 6 do. do. do.
Le No. 7 do. do. do.
Le No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Freret et mesure 24 pieds 8 pouces 3 lignes face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Freret.
No. 9 mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes face à la rue Freret sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 5 lignes.
Le No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, 12, 13, 14, 15, 16, do do do.
Le no. 17, mesure 26 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Gironde, sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 5 lignes.
No. 18, mêmes dimensions que le No. 17.
19, 20, 21, 22, 23, 24, do do do.
—AUSSI—
24 Terrains de valeur dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Freret et Ste.-Marie.
Le terrain No. un, forme l'encoignure des rues Freret et Perdido, et mesure 24 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur une profondeur et façade de 100 pieds.
No. 2, mêmes dimensions que le No. 1.
3, 4, 5, 6, 7, do do do.
Le No. 8, est le terrain de l'encoignure et a 24 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur une profondeur de 100 pieds et faisant face à la rue Ste. Marie.
Le No. 9, mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Ste. Marie, et a une profondeur de 97 pieds 8 pouces et 4 lignes.
No. 10, mêmes dimensions que le No. 9.
11, 12, 13, 14, 15, 16, do do do.
Le No. 17, mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes face à la rue Freret, sur une profondeur de 97 pieds 8 pouces et 4 lignes.
18 mêmes dimensions que le No. 17.
19, 20, 21, 22, 23, 24, do do do.
Les propriétés ci-haut désignées, sont situées dans le voisinage immédiat du Rail-Road de Nashville, et à peu de distance du nouveau marché de la rue Poydras, dans une partie florissante de la ville, 200 maisons ou plus ayant été construites dans les environs, depuis les 18 derniers mois. Les dites propriétés sont vendues pour clore des comptes et présentent une belle chance aux spéculateurs qui veulent placer leurs capitaux d'une manière avantageuse.
Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, pour des billets souscrits et endossés, à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à paiement final, et s'ils ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que pour cela cette clause puisse autoriser aucun délai pour le paiement dudit billet à son terme. Les acheteurs auront le privilège de différer le paiement du comptant jusqu'à 2 et 4 mois en ajoutant l'intérêt au taux de 8 pour cent par an, pour des billets endossés à satisfaction. 21j

PAR GUINAULT & DELASSUS. Bureau rue St. Louis No. 12. Propriété de grande valeur dans la 2de. municipalité.
IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Cette belle propriété située à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie attenant aux édifices de la compagnie du Rail Road de Carrollton; et faisant face à la jonction du Rail Road de la Course et celui de Carrollton, cette propriété mesure 120 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 5-3 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 16 lots de terre dressé par l'étingale, le 25 novembre 1838, lequel est déposé à la susdite Bourse; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison haute, faisant face au Rail Road de Carrollton, deux jeux de Paume (Ball Alley) batis en briques et pavés en pierres plates (flag stones) ensemble un hangard en bois qui en dépend, le tout ayant environ 57 pieds de large sur environ 80 pieds de long; une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartements, d'un corridor (alley) et d'un grenier parfaitement achevé, cuisine, chambre à domestique etc. Et une petite maison située à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, tel que le tout est présenté sur le susdit plan.
Cette propriété sera offerte en un seul lot, si la vente ne s'effectuait pas de cette manière, elle sera vendu de suite après, en lot à la convenance des acheteurs.
Conditions, comptant
L'acte de vente sera passé pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
Les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds, sont invitées à se rendre sur les lieux pour examiner la susdite propriété. 19 jan

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 25 janvier 1839, à midi à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Royale et de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date de 12 décembre 1838, les propriétés suivantes, abandonnées par Samuel Jacobs à ses créanciers.
Le tiers indivis de treize lots de terre situés au faubourg Washington, à un mille environ au-dessus de cette ville; désignés sur un plan déposé à la Bourse, par les Nos. 21, 22, 23, 24, 28, 30, 32, 35, 36, 37, 38, 39 et 40
Conditions—$777 17c payables comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Mr. Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 déc—4tps

PAR DUTILLET & FAURES.
Propriétés de grande valeur, et propres à attirer l'attention des capitalistes.
IL sera vendu, mardi 29 du courant à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes:
DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues des Champs-Elysées, Marigny, Moreau et de la Victoire. Le lot No. 1, mesure 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur.
Le lot No. 2, mesure 27 pieds de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur.
Sur ces deux lots sont batis deux beaux magasins en briques à deux étages et de toute la largeur du terrain, sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, il existe derrière chaque magasin une cour de 53 pieds 6 pouces de profondeur, et un passage conduisant à la rue Marigny.
La proximité du fleuve et du rail-road assure à cette propriété un avantage certain sur le rapport du commerce, surtout comme dépôt pour les marchandises.
Un autre magasin bâti en briques à deux étages formant l'encoignure de la rue des Grands Hommes et des Champs Elysées, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Champs Elysées, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur.
Cette propriété fait face à la place Washington et au rail-road Pontchartrain, et est à une distance de deux ilets de la tête du nouveau rail-road, conduisant au Golfe du Mexique.
UN AUTRE LOT DE TERRE contigu, mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise.
Il existe de plus sur toutes ces propriétés une valeur 380 actions de la Banque des Citoyens.
Conditions—5-6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Pour les actions de la Banque des Citoyens, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les plans de ces divers lots et bâtisses seront exposés à la Bourse quelques jours avant le jour de la vente 15 jan—4

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Duperron, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dumaine, No 152, où on le trouvera tous les jours de 9 à 3 heures. Il continue à guérir, sans les arracher, les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche (les incisives et canines) pour les quelles il garantit le succès de l'opération.
Il ôte des dents incorruptibles dont la couleur ne varie jamais, soigne et corrige la dentition des enfans et fait toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Il prend des abonnés à l'année.
N. B. Le Docteur Duperron voulant faciliter à tout le monde les moyens d'obtenir ses soins, non seulement prendra généralement des prix modérés, mais encore consacrera un jour par semaine, le samedi, pour donner gratuitement aux personnes indigentes des consultations, arracher ou guérir les dents et faire les opérations chirurgicales de nécessité 4 oct

50,000 SANGSUES—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cts, au dépôt, rue du Quartier, No. 26 entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, dans une maison à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillère à soupe et onze petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan

UNE somme d'argent ayant été trouvée, le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis. 12 jan—10

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1839—Une élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin d'élire six directeurs. Par ordre du bureau, 10 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

DENTISTE.
LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guerit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont très modérés. 10 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qui avait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez H. GAILLARDET, 10 jan Enc. Orléans et Royale.

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co. New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au criblé, en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier par barils ou au tonneau, en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville au premier seront immédiatement exécutés. 23 sept—6m H & A SOULIE.

HUILE—6000 gallons huile, 6000 do pour hiver, 5000 do huile de baleine raffinée, 100 barils huile de tanneur; 100 boites chandelles de Boston; 500 do savon, à vendre par GEO. E. COOLIDGE, 23j 56, rue Gravier.

JAMBON—5 quarts plats-côtés et 12 do jambons enveloppés, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 23j 134, rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

PAR BOUNY & CRUZAT.
IL sera vendu vendredi, 25 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
La négresse ADELAIDE, créole du pays, âgée de 21 ans, avec son enfant NUMA, négrillon âgé de 5 ans, garantis des vices et maladies prévus par la loi.
ADELAIDE est marchande, un peu cuisinière, bonne blanchisseuse et domestique de maison et propre à tout. Elle est recommandée comme un bon sujet.
Conditions. Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, en cas de non paiement des billets à leurs échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse en retarder le paiement.
L'acte de vente pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu, le samedi 26 du courant, à la Nouvelle Bourse, rue St. Louis, à midi, une jolie propriété située de ce côté du pont du Bayou St. Jean, cette propriété est un lot de terre de 150 pieds de face sur 150 de profondeur, il y a une maison de trois appartemens à feu, 2 cabinets et gallerie devant, un puits en briques, latrine, pigeonnier et poulailler, aussi un étable pouvant contenir 20 vaches, avec les ratelliers, séparations etc.
Conditions—$600 comptant et la balance en un an de crédit, la vente sera passée pardevant Foulon notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 jan—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu Samedi prochain 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 127 pieds 2 pouces 10 lignes de profondeur entre les rues des Bons-Enfans et Morales, ensemble une maison basse, bâtie à une certaine distance de la rue, se composant de quatre appartements à feu, puits et latrines en briques, le tout neuf.
Conditions—1/2 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
7 LOTS DE TERRE situés rue Morales, entre les rues St. Ferdinand et du Port, désignés par les Nos 1 à 7 de l'ilet 14, mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Morales, sur 103 pieds 6 pouces de profondeur, le tout conformément au plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/2 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
5 LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Poètes et Amour, désignés par les Nos. 1 à 5. Le No. 4 forme l'encoignure et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue des Poètes. Les Nos. 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Amour, sur 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, et le No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue des Poètes, sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Le tout conformément à un plan déposé à la Bourse.
Conditions—L'acquéreur se chargera de payer en l'acquit du vendeur 2 billets de $650 chacun. Le premier du 13 avril 1839, et le second le 13 octobre de la même année, et le surplus moitié comptant, et la balance en un billet à 6 mois, endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 jan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
UNE Propriété de valeur et un Lot de Terre, situés au faubourg Tremé, encoignure rue Claiborne et St. Philippe, seront vendus samedi le 26 du courant, à la Bourse de Cité.
Le Lot de Terre mesure 160 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 110 pieds de face sur la rue Claiborne, avec une maison de 4 appartemens, un salon, gallerie, une cave et un cabinet, une cuisine de 4 appartements à feu. De plus: une bâtisse de 2 appartements, puits et latrines en briques, un four et un jardin cultivé, &c.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur prendra lieu et place du vendeur pour 2 billets,
1 échéant le 20/23 juillet 1839 pour—$320
1 do le 20/23 janvier 1840 pour—$320.
Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Un plan des propriétés ci-dessus est maintenant déposé à la Bourse. 22 jan—5

PAR H. J. DOMINGON.
GRANDE VENTE D'HABILLEMENS.
Sans Réserve.
IL sera vendu samedi 26 et lundi 28 janvier courant, à 10 heures du matin, au magasin dernièrement occupé par N. Levy & Ach, au No. 116, Vieille Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe.
Un Grand Assortiment d'Habillemens et Marchandises Sèches, convenables à la saison, abandonnées par les dits Levy & Ach à leurs créanciers.
Conditions.—Toutes sommes audessous de $300 comptant, de $300 à $500, 60 jours de crédit, de $500 à $1000, 90 jours, et au dessus de $1000, 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des chargés d'affaires.
Il sera vendu en même temps et au même lieu, le bail des magasins Nos. 117 et 118, Vieille Levée. Le dit bail a encore à peu près 2 ans à courir. 12 jan—21,22,23,24,25,26,28.

PAR M. BARNETT, &c.
VENTE de propriétés de valeur, situées dans une partie centrale de la première Municipalité
Il sera vendu le 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, s'il ne sont pas vendus avant par vente privée.
LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no 12 et 14, rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacune 24 pieds de face à la rue Chartres sur 65 pieds de profondeur.
Un de ces Magasins est maintenant loué pour $3,500 par année, et l'autre à $3,000, ayant un bail qui expirera le 1er novembre 1840.
AUSSI—Il sera vendu au même lieu et en même temps, si l'on n'en dispose par vente privée.
CETTE PROPRIETE DE VALEUR, située dans la rue Canal, entre les rues Chartres et Dorsières, ayant un trois Magasins au rez de chaussée, no. 24, 26 et 30, le haut est occupé pour un hôtel, ainsi qu'il le dernier.
La dite propriété est maintenant louée annuellement environ $9,000.
Ceux qui désirent placer leurs fonds avantageusement feront bien de les investir sur cette propriété car elle leur donnera un intérêt de plus de 10 pour cent.
Ceux qui désirent acheter par vente privée voudront bien s'adresser à E. D. Hyde et Co. no. 12 rue Chartres.
Les conditions et les renseignements seront communiqués à la Bourse.
AUSSI—Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, joignant la propriété de Mr. Olivier; chaque lot mesurant 24 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/2 comptant, la balance à 1 et 2 ans, en fournissant des billets endossés à satisfaction portant un intérêt de 7 pour cent et hypothèque. 14 janv.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Vente à l'encan par P. Dutillet, encanteur.
EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.
2o. L'ilet No. 53, borné par les rues St-Pierre, Tivoli, Orléans et Marais.
3o. L'ilet No. 75, borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.
4o. L'ilet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste-Anne et Derbigny.
5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. J. Mager.
6o. Un lot de terre situé rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr. T. Urquhart.
7o. La propriété acquise de Mr. Mc Donough, sur laquelle étaient bâties les anciennes casernes.
Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le 15 Janvier 1839.
19j C. GENOIS, maire

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Propriétés de valeur dans la Seconde Municipalité.
IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg 3 ème, 2de Municipalité, à un ilet de la rue du Canal, mesurant chacune 20 pieds de face à la rue Robertson entre les rues de la Commune et Jackson, sur 120 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites consistant en deux maisons hautes bâties en bois et couvertes en bardeaux, se composant chacune de cinq appartements et d'une gallerie, cuisine, puits, latrines, &c.—Chacune de ces propriétés a droit à un passage commun de 15 pieds de large, aboutissant à la rue Jackson.
Conditions. Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Ces propriétés sont louées à raison de $90 par mois 17 jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Vente à l'Encan par P. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 4 heures P. M., l'encanteur susdit procédera, sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques, appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.
Conditions—Au moment de la vente.
Le 17 Janvier 1839.
18j G. GENOIS, Maire.

GRAISSE—300 barillets graisse en feuilles, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

BEURRE et fromage de Goshen—30 caisses fromage et 30 fréquins beurre récemment reçus et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 21 jan 50, rue Tchoupitoulas.

LE consignataire de 2025 sacs de sel, embarqués à ordre, à bord du brick anglais MARY, capitaine Morton, de Liverpool, est prié de faire son entrée à la Douane immédiatement. H. C. CAMMACK & Co. 18 jan Place de l'Exchange.

GRAISSE en feuille—731 boites en ferblanc, 800 barillets et 42 barils graisse en feuille, prime, qualité supérieure et empaquetée avec soin, en débarquement des bateaux à vapeur St. Louis et Wellington, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 23 jan 63, rue Gravier.

SAVON—400 boites savon, No. 1, de Beacon, en débarquement de la barque Beaver, de Boston et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co., 23 jan 91, rue de la Commune.

AMARINAGES—Un envoi d'amarinages en débarquement de la barque Beaver de Boston et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co., 23 jan 91, rue de la Commune.

POMMES—60 barils pommes Russet en bon ordre, en débarquement de la barque Beaver de Boston et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co., 23 jan 91, rue de la Commune

FARINE—600 barils farine, marque assorties en magasin et à vendre par G. DORSEY, 23 jan 44, rue de la Levée.

LISTADOS—Un joli assortiment de bleu à carreaux, qualité supérieure et toile fine pour l'usage des familles, à vendre par SCHMIDT, WERNER & Co., 23 jan 83, rue Bienville.

GINGHAMS—Un petit lot bien assorti de Ginghams supérieurs à vendre par SCHMIDT, WERNER & Co., 23 jan 83, rue Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vue, à vendre par 23 j J. M. CABALLERO, 60, St. Louis.

CIGARES—700,000 cigares de la Havane de différentes marques et quantités, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 23 jan 60, rue St. Louis.

SEL—2,800 sacs sel de Liverpool, fin et commun, en débarquement en bon ordre, à vendre en lots convenables aux acheteurs à des prix réduits, sur la Levée, s'adresser à ALEX. PARK, 23 jan 85, rue de la Commune.

PIMENT—100 sacs piment en débarquement du navire Republican de New-York, à vendre par JAMES B. HULLIN, 23 jan 74, rue du Camp.

COTES de Tabac—7 boucauts, en débarquement du bateau à vapeur St. Louis, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 23 jan 63, rue Gravier.

PORTER de Londres et Burton Ale, en débarquement du navire Orwell de Liverpool et à vendre par les soussignés: 30 boucauts (de 6 doz. chaque) porter de Londres de qualité supérieure; 20 do. do. Burton ale. Aussi, quelques fromages de Chester en boites de fer blanc de 35 à 46 lbs. chaque d'excellente qualité. 23 jan E. JOHNS & Co. rue St. Charles.

THE poudre à canon et impérial, 100 boites 6 liv et 12 liv. à vendre par R. H. WHITE, 23 jan 43, rue Poydras.

AU PUBLIC—Certains bruits s'étant répandus quant à une erreur qui fut commise dernièrement dans un bureau de loterie, les propriétaires de la Grande Loterie d'Etat se font un devoir de mettre le public en état de juger le blame sur qui il devrait tomber et en même temps faire tout soupçon qui pourrait planer sur eux. La grande renommée et la popularité dont jouit la Grande Loterie d'Etat lui a été acquise par la stricte intégrité avec laquelle elle a été conduite et par le prompt paiement des prix; et les propriétaires se sont toujours fait un devoir de conduire leurs affaires de manière à faire disparaître les préjugés qui existent contre les loteries. Nous publions les faits relatifs à cette erreur, dans ce qu'il nous est possible de savoir, afin que nous soyons compris, et que l'on connaisse les faits tels qu'ils sont venus à notre connaissance.
Vendredi de la semaine dernière, un ouvrier de cette ville acheta un quart de billet de la loterie de la Louisiane, classe extra No 15, chez un courtier dans l'Exchange Place. La loterie fut tirée samedi, mais ce jour là le courtier qui avait vendu ce billet partit pour la Mobile et ne revint que le mardi matin. A son arrivé, il vit par le registre que ce quart de billet qu'il avait vendu le vendredi avait gagné un prix de $1,940. Connaissant la personne à qui il l'avait vendu, il fut le complimenter sur sa bonne fortune; mais quelle fut sa surprise lorsque cette personne lui dit qu'il n'avait pas gagné un tel prix; que samedi soir après le tirage de la loterie, elle avait été présenter son billet à l'office des propriétaires et que M. Gregory lui avait dit que ce n'était qu'un billet de $100 et lui avait payé $31.25 pour cela. Ils se rendirent immédiatement au bureau des propriétaires et dirent à M. Gregory qu'il avait commis une erreur dans le paiement. M. Gregory dit qu'il n'avait point fait d'erreur et demanda au courtier s'il n'en avait point fait dans son entrée au registre. Le courtier lui répondit qu'il n'en avait point commis d'erreur, M. Gregory chercha ensuite parmi ses billets gagnants et dit qu'il n'avait aucun billet tel dans son bureau, mais qu'il pourrait bien être entre les mains de quelques courtiers, et que s'ils revenaient il examinerait. Étant revenus, M. Gregory lui dit alors qu'il avait trouvé le billet et qu'il était mal marqué, et leur paya alors la balance due sur le prix, leur demandant de tenir cette affaire secrète. M. Gregory savait le samedi soir, après le tirage, que le prix de $1,940 avait été vendu et il savait aussi le samedi soir ou le dimanche matin que le courtier qui avait vendu était celui de l'Exchange Place, et cependant lorsque ce courtier, deux jours après, demanda la correction de l'erreur, il lui demanda s'il n'avait pas fait une méprise dans son registre. Nous donnons les faits tels que nous savons qu'ils sont arrivés et nous sommes préparés à prouver ce que nous avançons quand nous en serons requis.
21 jan S. DAVIS & Co, 16, rue de Chartres.

AU PUBLIC—Il y a un vieux proverbe qui dit, qu'on a toujours assez de ses propres affaires, mais un Mr. Davis que je ne connais pas le moins du monde a jugé convenable de faire un rapport au sujet d'un billet de loterie; lequel rapport manque de vérité dans plusieurs points et ce qui est bien pire, c'est qu'il est fait dans le but de nuire à la réputation d'un honnête homme.
Pour que le public soit bien informé et pour rendre à Mr. Gregory que la justice qu'il mérite je crois devoir faire connaître les faits ci-après.
Il y a environ dix jours je passais par le "Exchange Place" et j'accostai un ancien ami, qui avait tenu un bureau de loterie—il me conseilla d'acheter un billet de la loterie dans le bureau des directeurs de la Louisiane, classe extra. Je refusai d'abord pour plaisanter et ensuite pour tourner en ridicule l'idée qu'on pouvait gagner quelque chose en mettant à la loterie. A la fin cependant je pris un quart de billet; le soir du tirage de la loterie je me rendis au bureau du directeur, accompagné d'un ami et après avoir vu les nos. sortis, je remis mon billet à Mr. Gregory, qui alors était très occupé, et qui, d'après ce que lui dit mon compagnon et un autre Mr. qui comme moi, courait après la fortune, déclara que le billet avait gagné 1/4 d'un lot de $100 et me paya.
Le Mr. qui m'avait vendu le billet, comme le rapport, vint me voir pour me féliciter sur mon bonheur—et me surprit beaucoup en m'apprenant qu'au lieu d'un 1/4 d'un lot de $100, j'avais gagné le quart du lot de $1940. Comme on peut le penser, je me rendis au bureau des directeurs accompagné de la personne qui m'avait vendu le billet et représentai à M. Gregory l'erreur faite par inadvertance, par les deux personnes dont j'ai déjà parlé. Aussitôt avec une bonne volonté qui me donna une haute idée de sa probité, il examina plusieurs paquets de billets gagnants, et trouva mon billet qu'il paya immédiatement en se montrant peiné de la circonstance que j'ai rapportée.
Je pense que ces faits dits par le possesseur du billet sont suffisants pour réfuter les fausses accusations faites par M. Davis, pour mettre en doute l'honnêteté et la probité de M. Gregory.
Il est fort désagréable pour un artisan d'être ainsi traduit devant le public; pour lui il croit sincèrement à l'intégrité de M. Gregory, et il l'a dit en présence de la personne qui lui avait vendu le billet. Puisque les choses se sont passées de cette manière, pourquoi ceux qui ne lui portent aucun intérêt se sont-ils faits son organe et ont-ils dénaturé les faits probablement dans leur but particulier.
L'ARTISAN EN QUESTION.
La communication ci-dessus fut écrite volontairement et publiée dans le Courrier d'hier soir, par le propriétaire du prix
Il me serait inutile de faire aucun commentaire; le public apercevra de suite que M. Davis a été mû par l'envie et la malice en faisant une telle publication.
22 jan J. G. GREGORY

"LE PRIX DE $1940."—Il y a un autre proverbe qui dit: "Que l'honnêteté est la meilleure politique." En publiant l'article qui a rapport au prix de $1940, nous n'avions nullement intention d'entrer en dispute avec M. Gregory, ni d'attaquer "son honneur ou son intégrité." Nous l'avons fait seulement dans l'intérêt [illegible] qui pourraient s'élever contre nous [illegible] et avoir à supporter les méfaits des autres [illegible] avait été inexact sous quelque rapport, et avait [illegible] de vérité. M. Gregory connaissait bien le recours qu'il avait contre nous, et n'aurait pas, sans doute hésité à en [illegible] avantage.
Nous avons simplement à ajouter que [illegible] pas été corrigée à la première demande du [illegible] du prix, et que le billet ne pût être trouvé dans le bureau de M. Gregory mais qu'il fut subséquemment trouvé par lui et l'erreur corrigée.
Nous sommes fâchés de nous voir accuser dans la communication M. Gregory, d'entretenir des sentiments de jalousie contre lui, cependant nous pouvons l'assurer que nous n'avions point les sentiments qu'il peut avoir eu dans cette affaire.
23 jan S. DAVIS & Co

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
[illegible]
No. 68, rue du Camp
1er déc—12m.

PAR le navire Bowditch de Liverpool et à vendre chez le soussigné, un assortiment complet d'instrumens de chirurgie, drogues &c parmi lesquels se trouvent les articles suivans
Lancettes d'Evan véritables.
Trocars assortis
Scarificateurs
Instrumens pour amputation
Do la cataracte
Do avec leur trousse
Do pour les ventouses
Stethoscopes assortis
Petites seringues à injection en étain
" en ivoire
" en verre
Magnésie calcinée de Henry véritable
Do effervescente de Butler
Pilules de Morrisson
Taffetas d'Angleterre, noir et couleur de chair
Onguent mercuriel double
Masse bleue pour pilules,
Calomel,
Pains à cacheter noirs et rouges,
Sulfate de Quinine français,
Moutarde anglaise en poudre, fraîche,
Racine de valériane do do
Créosote pure, &c. &c
23 jan A. A. PEYCHAUD, 133, rue Royale.

LE soussigné offre en vente les articles suivans, sauvés du bateau à vapeur Washington, consistant en
5 bouilloires neuves, cheminées, &c.
Tables, chaises et sideboards,
Matelats, oreillers et linge de lit
Faïenceries, miroirs, poëles, poulis, roues de poulis, grelins, cloche, roue de gouvernail, roue pour monter la charge, ancre, chaloupe, &c.
JOSEPH SWAGER, agent.
S'adresser à FRANCIS TURNER & Co. 34, rue Poydras.
N. B. Si ces articles ne sont pas vendus avant lundi, 1 février, ils seront vendus à l'encan public.
23 janv—3

AUX MARCHANDS DE CAMPAGNE—Le magasin de papeterie de la Nlle. Orléans contient un assortiment complet de papier, livres en blanc, cartes à jouer, livres pour écoles, fournitures pour bureaux, cartes et globes, livres de comédie, opéras et farces, un superbe assortiment de livres de choix pour cadeaux, &c. L'on exécute toutes sortes d'ouvrages d'imprimerie et de reliure au plus bas prix. Nous garantissons donner satisfaction aux acheteurs dans nos prix et la qualité de nos marchandises, venez les examiner.
NORMAN STEEL & Co. 23 jan 11, rue du Camp.

LIVRES DE JURISPRUDENCE FRANCAIS reçus récemment et à vendre par BRUSLE & LESSEPS, encoignure Conti et Chartres:
Touilhier & Duvergier—droit civil français, 19 v.
Féret—recueil complet des travaux préparatoires du Code Civil, 15
Pothier—Ses Œuvres mises en ordre par Dupin 11
Pandectes de Justinien, traduction par Breau de Neuville, 24 do.
Cours de Droits Français suivant le Code par Duranton, 21 do.
Œuvres de Domat, 4 do.
Œuvres de Cochin, 8 do.
Journal du Palais, depuis sa création jusqu'à et y compris 1837, 70 do.
Boulay-Paty, Cours du droit commercial, maritime, 4 do.
Do. Traité sur les Faillites, 1 do
Boileux, Commentaire sur le Code Civil, 2 do.
Dard—Code Civil annoté, 1 do.
Ledru—Clef du Notariat, 1 do.
Tessier—Traité de la Dot, 2 do.
Pardessus—Cours de Droit Commercial, 5 do.
Poujol—Traité des Donations, 2 do.
Vazeille—des Prescriptions, 2 do.
——des résumé et Conférences des Commentaires du Code Civil, 3 do.
Rogron—Code Civil annoté, 1 vol.
Corps complet de Droit Romain, traduit par Hulot, [illegible]
[illegible] du Digeste, 2 do.
Delvincourt, Cours du Code Civil, 3 do.
Traité des Assurances d'Emerigon par D. Paty, 2 do.
Massé—Le Parfait Notaire, 3 do.
Dalloz—Jurisprudence commerciale du royaume depuis la fondation jusque y compris 1837, 25 do.
——Dictionnaire de Jurisprudence. [illegible]
——Jurisprudence—1835, 1836 et 1837, [illegible]
Favart de Langlade—Repertoire du Notariat, [illegible]
—— Repertoire de la Nlle Législation, 5
Sirey—Journal de la Cour de Cassation, y compris 1837 et les tables, 40 do.
——Codes Français annotés, 1 do.
Paillet—Manuel du Droit Français, 1 do.
Valin—Ordonnance de Marine, 1 do.
Bousquet—Traité des Prescriptions, 1 do.
Troplong de la Vente, 2 do
——des Hypothèques, 4 do.
——des Prescriptions, 2 do.
Œuvres de d'Aguesseau, 16 do.
Malleville, Analyse du Code Civil, 4 do.
Chardon—Traité de la Fraude, 3 do.
Merlin, Repertoire de Jurisprudence et questions de droit, 5e. édit. 26 do.
Motifs et Discours du Droit Civil, 2 do.
23 jan

LIVRES EN BLANC—Ledgers et journaux, à vendre à bas prix par SHALL & BROWN, 23 jan 96, rue des Magasins.

COTON DE DUCK—100 rouleaux de 1 à 7, en débarquement et à vendre par R. H. WHITE, 23 jan 43, rue Poydras.

PIERRE A PAVER—40 tonneaux à vendre par R. H. WHITE, 23 jan 43, rue Poydras.

SUCRE clarifié—100 barils à vendre par R. H. WHITE, 23 jan 43, rue Poydras.

PORC mess et prime—568 barils porc mess et prime aussi quelques barils plats côtés en débarquement des bateaux à vapeur St. Louis et Welmington, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jan 63, rue Gravier.

FARINE DE MAIS ET SARAZIN—40 barils chaque, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 23 jan

VINAIGRE DE CIDRE—30 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 23 jan 44, rue Nouvelle-Levée.

DEMI-BAS DE LAINE—950 douzaines demi bas de laine triés, à vendre par FROST & Co, 23j 8, rue de la Douane.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut:
Attendu que Antoine Aubin Laforest ayant acheté d'une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour, où la dite vente fut enregistrée le douzième jour de mai de l'année 1837, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le decret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour aucune autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 26ème jour d'avril de l'année 1837, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 22e de janvier de l'année 1836, dans l'affaire d'Antonio A. Laforest vs. André Clertaur, No. 12,036, du docket de cette Cour, à laquelle vente Antonio Aubin Laforest s'est rendu acquéreur pour le prix de $900, comptant.
Description de la propriété d'après le Transfer Judiciaire, savoir:—
La moitié indivise d'un certain lot de terre, situé au faubourg Ste. Marie, dans la rue Carondelet, entre les rues Girod et Hevia. Le dit lot de terre mesurant, en pieds français vingt cinq pieds de face à la rue Carondelet, sur quatre pieds de profondeur; borné d'un côté par la propriété de Laurent, et de l'autre par celle de Mr. Lewis, ensemble les maisons qui y trouve No. 191, et les dépendances.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce vingt troisième jour de Mars, A D 1838. THEO. LEWIS, 16 jan— Dé. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—No 11,156—T. B. Bona vs. ses créanciers les créanciers de T. B. Bona et Co. et ceux de Waterman et Bona. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, des créanciers de T. B. Bona, & Co et ceux de Waterman et Bona; il est ordonné que lesdits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de C. Pollock, not. pub., lundi 22 février 1839, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable et de la société de T. B. Bona & Co. et de Waterman et Bona, et toute poursuite contre la personne et la propriété dudit T. B. Bona, est entre temps suspendue. Il est de plus ordonné que R. H. Smith Esq soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette cause.
Par ordre de la Cour. Bureau du greffier, Nlle Orléans 21 jan. 1839.
22 jan—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—17 janvier 1839—No 9979—L. Madeline vs. ses créanciers. Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par les syndics dans cette cause ne serait point homologué.
Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier 17 janvier 1839.
22 jan—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—15 janvier 1839—No 11,438—Chanal Thomas, maintenant sous garde vs. ses créanciers. Sur la présentation et lecture de la pétition et cédule dans cette action, il est ordonné par la Cour, que les créanciers de l'insolvable aient à déduire en cour, le 9 février 1839, les raisons pour lesquelles il ne serait point déchargé, conformément à la loi, et que toute poursuite contre ses propriétés ou sa personne soient suspendues.
Par ordre de la Cour Bureau du Greffier. ARMAND PITOT, 16 jan Greffier.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle. Orleans 12 janvier 1839—Les actionnaires notifient que conformément à la Charte de l'établissement, les 10 dollars seront payables et dus le samedi 2 février.
14 jan R. BIENAUCASTE

H. BEACH & Co., offrent à vendre en débarquement et en magasin, des voitures de plusieurs grandeurs, des barouches ouvertes ou levant et fermées sur le haut, du pour deux chevaux; cabriolets de toute espèce, à roues hautes ou basses, convenables pour la ville et la campagne. Aussi, des cabriolets simples, sulkeys, &c. 12 jan

SOCIETE FORMEE—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de
12 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de faire ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits, redingotes, blouses, petits matelots, pantalons, redingotes à la polonaise, [illegible] chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.
ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, paletots et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, [illegible] chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, [illegible] de la dernière mode.
ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pelerines en mousseline et batiste brodée, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet [illegible] gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.
ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, [illegible] nouveautés et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de [illegible] VOR. DECAUX, 19 déc—6m 75, rue Royale.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENT POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.
De Carrollton — Chars à cheval à 4 h. A. M., Locomotive [illegible]
De la Nlle. Orléans — Chars à cheval à 5 h. A. M., Locomotive [illegible]
Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures, à sept heures et demi; de là ce char commencera à courir toutes les demi heures de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS, consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velours, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons, satinet; gilets de dessous en satin noir et broché, noir et velour, dont quelques uns sont très beaux et convenant à des mises de bal, redingotes en laine de chèvre tressée, garnies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégants et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR, 27 déc 13, Vieille Levée, au premier.

HUNT & HOWARD, MARCHANTS DE COMESTIBLES, En Gros. No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux à vapeur. 3 jan.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de GEORGE BUCHANAN & Co. GEORGE BUCHANAN. W. E. BUCHANAN. 1er déc—6m. 68, rue du Camp.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations, ainsi que la liste des prix et les conditions, s'adresser à BARBER, BROTH & Co. 1er janv—1m No. 17, Exchange Place.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continuent leurs affaires à Richmond et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co. et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Rogers & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. du Havre. New York, 1er janvier 1839. 15 jan

TRAITES sur la Providence, à vendre par 19 jan COIT & Co. 20, rue de la Douane.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1839—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839, aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. GUSTAVE F. WEISSE, 15 jan Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

A VENDRE—Une HABITATION établie en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au-dessus de la ville de la N.-Orléans, sur la rive droite au fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie d'onze cents arpents dont huit cents sont cultivés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-cinq esclaves—Quatre vingts chevaux et mules—Trente cinq paires de bœufs de traits, deux cents moutons et d'autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c., et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions à la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à ACHILLE SIGUR, ou à GEO. E. COOLIDGE, 17 jan No. 86, rue Gravier.

A LOUER.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux. 21 jan

A LOUER—Un bureau sur le devant. S'adresser à P. H. GALLWEY, 21 jan 8, rue Conti.

A LOUER—Une maison à trois étages construite en briques, située dans la rue de la Douane, entre les rues Bourbon et Dauphine. Cette maison contient sept pièces et un cabinet, le derrière consiste d'une cuisine et chambres pour 4 domestiques. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser à 18 jan—6 THOS. URQUHART.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade. 22 jan R. BRUGIER.

A LOUER—Un emplacement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 250 de profondeur, avec un bon logement pour le jardinier et sa famille. S'adresser rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, no. 189. 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

MAISON A LOUER—Une maison à trois étages, ayant un magasin au rez-de-chaussée, qui toujours se loue, dans la rue des-Ursulines, entre Royale et Condé. Pour les conditions, s'adresser à Mr. Josep Girard, épicier, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis, ou à Théodule Lauve. 12 jan—5

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à H. PALOC & DUFOUR, 11 jan 119, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Ramparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à 11 jan G. R. STRINGER. 80, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 201, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux. 21 déc

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No. 376, rue Royale. 19 nov

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Masson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan

CLAY & CLARK, FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB, No 102, rue Poydras, Nelle Orléans. Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 2 pouces. Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hotel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleurs liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on l'a honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité de plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839. 14 jan R. BRENNAN

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 34, rue Poydras. 10 jan

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE, No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, [illegible] et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de diverses grandeurs,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en marroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 89, rue de la Douane. 3 déc

CONSULTATIONS MEDICALES—F. BARBELLE docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections nerveuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77. 17 déc—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane. Par ordre de la direction. 5 déc WM FURST, secrétaire.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale—Les soussignés invitent respectueusement le public, les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement. [11 oct—1] R. BEACH & Co.

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remerciemens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragements qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er février prochain 19 déc—1m

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accordent les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée. RICKER, HADLEY, DAVIS & Co, 20 déc 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI. Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON, 20 déc caissier.

MARCHANDISES—Le soussigné a récemment reçu et offre à un paiement favorable un grand assortiment de marchandises importées de 7/8 à 9/8, pour printemps et automne, marchandises de deuil, ginghams &c. HUGO C. GILDEMEESTER, 22 jan 45, rue Bienville.

DOMESTICS, HARDES, &c.—50 balles coton à drap communs; 45 do coton fin à drap et chemises, 30 caisses coton à chemise blanchie superfin, bon pour le marché de la ville; 40 de marchandises fines de Sea Island, blanchies; 34 et 36 pouces de largeur; 10 caisses cambrics de couleur; 3 caisses coton twills, 10 balles tiretaine pour nègre, uni et tricoté; 9 valises hardes pour la saison, récemment reçus et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 23j 91, rue de la Commune.

J. B. FIELD, no. 43, rue Bienville, offre en vente les articles suivans: 1500 boites blanc de baleine; 1300 do savon, de Manchester, Raymond & Fays; 500 do thé impérial et poudre à canon, en boites de 6 lbs. et 12 do; 300 do en flacons de 2 lbs et 3 lbs; 25 do Young Hyson; 2500 Pouchong; 50 do Hyson skin; 100 do chocolat; 100 do moutarde de Londres, 59 barils saleratus; 20 caisses marinades, 25 fréquins beurre Goshen; 100 qr barils farine de sarasin; 100 sacs amandes; 100 barils genièvre du pays; 25 do eau de vie, 4e. preuve; 15 do alcohol; 20 do esprit neutride; 25 demi-pipes eau de vie de A. Seignette; 25 do de J. J. Dupuy; 10 pipes genièvre de Hollande; 150 boites amidon; 5 caisses jeans de Kentucky; 2 do flanelle rouge de do; 3 do mousquetaires; 1500 barillets cloux de l'Ouest; 50 barils esprit de térébenthine; 25 barils mastic; 100 barriques et barils huile de lin; 5005 barillets blanc de plomb de New York et Philadelphie, 5000 gallons huile d'hiver; 3000 do d'automne; 1500 do huile de baleine raffinée; 300 barils huile pour tanneurs; 1000 barillets peinture grise; 50 do rouge vénitien; 50 do brun espagnol 1000 de noire; 300 boites vitres de Windsor; 50 barils traits pour charrues assorties, 50 do tranchans pour do. 23 jan

LES marchands résidans en ville sont priés de venir examiner le meilleur assortiment de librairie et d'articles pour usage de bureaux généralement, qui ait été offert en vente dans cette ville. Ces articles seront vendus à des prix convenables aux acheteurs, à vendre par DAVID FELT & Co, 36, rue de Chartres 21 jan—13 New-York stationners hall.

BOTTES ET SOULIERS—L. S. SEGURA, 51, rue Condé, vient de recevoir un assortiment complet de Bottes, Brodequins et Souliers du Nord pour hommes, dames et enfans, de toutes espèces, il vendra en gros et en détail à des prix très modérés. 23 jan—3

VINS—100 paniers Champagne de Lafayette de la marque Camel & Horse, 20 quarts de barriques Sherry pâle; 10 do brun; 27 quarts de barriques Madère, en magasin et à vendre par W C TOMPKINS & Co. 23 jan 91, rue de la Commune.

TRAITES sur New York et Boston en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par W C TOMPKINS & Co, 23 jan 91, rue de la Commune.

GRAISSE—300 barillets graisse en feuille, débarqués en bon ordre et récemment reçus, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 23 jan 57 rue des Magasins.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE
Pour Baltimore.—Le paquebot AI SEAMAN, capitaine Crowell, étant engagé pour la plus grande partie de sa cargaison, partira prochainement. Il peut encore prendre 150 balles de coton. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 17 jan 22, rue Bienville.

NAVIRE MISSISSIPI pour New-York—Paquebot du 28 courant. Ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York. Le beau-Paquebot MISSISSIPI de première marque, capt. Beals ayant déjà la majeure partie de son chargement arrêté partira pour le jour ci-dessus fixé. Pour quelques peu de fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au Capitaine à bord, ou à JAMES B. HULLIN, 17 jan 74, rue du Camp.

LE superbe navire LOUISVILLE capt. Allen, suivra le Mississipi, et partira le 1er du prochain. Il montera charger à la côte si on le demande de suite. 17 jan

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, 3 janv 24, rue Poydras

POUR ST. JOSEPH—La goëlette ANDREW JACKSON, fine voilière, capitaine Mildrum, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 1er janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick ELCY, capt. Wall, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD. 3 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 3 janv 65, rue de la Commune

PORTS ETRANGERS.

POUR GALVESTON, TEXAS—Packet régulier pour le jeudi, 24 janvier à 10 heures du matin. Le superbe navire à vapeur à basse pression, CUBA, capitaine J. B. Carson, du port de 680 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, ayant deux bouilloires, partira positivement comme ci-dessus. Un bateau à vapeur sera toujours prêt dès son arrivée pour transporter les passagers et le fret du Cuba à Houston. Pour fret ou passage, ayant d'aussi beaux emménagemens qu'aucun autre packet des Etats-Unis, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
N. B. Le fret du Cuba est maintenant prix à 25 pour cent audessous des prix ordinaires. Le fret et le passage devront être payés en billets des banques de la Nouvelle Orléans, et l'on ne recevra aucun fret le jour du départ. 21 jan

POUR GALVESTON.—La goëlette EMBLEM, capitaine N. Kelley, doublée en cuivre, étant engagée pour la plus grande partie de son chargement, partira prochainement pour le port susdit. Pour charger 200 barils de fret, ou pour passage, ayant de très commodes emménagemens, s'adresser à bord, au sud du marché Ste. Marie, ou à RICKER HADLEY, DAVIS & Co. 17 jan 36, rue du Camp.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou, pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 20 déc 65, rue de la Commune.

POUR MATAMORAS—La goëlette CORD, capitaine Rendiford est prêt à recevoir du fret pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à A. M. DE MIRANDA, 14 jan 113, rue Bourbon.

POUR TAMPICO—La belle goëlette ROLLA, capt. Paxton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé sera expédié sans délai. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 17 jan 48, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Paterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagé, s'adresser à W. F. VIGERS & Co. 17 jan 30, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La belle goël. CORA, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Rendiford, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à A. M. DE MIRANDA, 15 jan

POUR TAMPICO—La goëlette LONE, capitaine Clark, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN CROSBY, 15 jan 33, rue du Camp.

POUR VERA-CRUZ—Le navire ELIZA, ayant besoin de quelques tonneaux de fret, partira sous peu, et prendra quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à 22 déc H. PALOC & DUFOUR,

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier DOUGLAS, capitaine Baker, partira pour le port susdit au commencement de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser à W F VIGERS & Co. 18 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La goëlette GRIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD. 17 déc 24 rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES, capitaine Brewster, partira prochainement pour le port susdit. Pour fret de 100 balles coton ou pour passage ayant des emménagemens très commodes pour 8 ou 10 passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à 17 jan R. GRONING & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment; ayant la majeur partie de son chargement engagé, allant à bord. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BERGEROL, Rue Royale. ou à LEVI H. GALE, 18 jan 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier, de première classe, MERIDIAN, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou pour passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS, 19 jan 65, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—La barque française LE JEUNE EDOUARD, capitaine Gabriel, ayant de beaux emménagements peut prendre six passagers de chambre, et partira le 24 courant, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis l'Hôtel de la monnaie ou à JOSEPH LALLANDE, 17 déc—4 No. 24, Nouvelle Levée.

POUR LIVERPOOL, LE HAVRE, OU UN AUTRE PORT EN EUROPE—Le navire MERIDIEN, capitaine Williams, ayant terminé sa décharge, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un des ports ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le Marché aux Légumes, ou à JOHN F. LAGUERENNE & Co, 3 jan No. 9, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. CALEDONIA, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 235 balles de coton et partira positivement samedi prochain, 19 du courant. S'adresser à LEVI H. GALE, 16j 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La superbe barque anglaise LADY CAMPBELL, capitaine Johnson, doublée en cuivre, d'une marche supérieure, peut encore prendre 250 balles de coton. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la presse à coton. HANNAY & ROBERTSON, 17 jan 36, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain ZELUMAH, capitaine Barstow, a commencé son chargement. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à H. C. CAMMACK & Co., 18 jan Place de l'Exchange.

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe MOXY, capitaine Hunt, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret de 50 balles de coton et son chargement sur le port, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS, 21 jan 65, rue de la Commune.

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit:
Livres de toutes espèces, papier à lettre, papier à emballage &c. &c., plumes, canifs, crayons, &c.
Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais do et espagnols.
Grammaires de do do do
Livres de classe, alphabets &c.
Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles pain à cacheter, cire &c.
Toutes choses nécessaires à la lithographie.
H. HANKEL, 15 jan 23, rue des Champs Elysées

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St. Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre, 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD, 26 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

CARMAN & McMAHON, Marchands Commissionnaires, Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 déc

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés; 40000 cigares de la Havane, 10 barils de pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues. 22 déc H. PALOC & DUFOUR

W. PRINCE & FILS, offrent en vente des arbres et arbrisseaux de Morus Multicaulis, Chinois, Morus Expansa, Alpine, Broussa, Canton et une quantité d'autres plantes qui seront livrés aux acquéreurs immédiatement ou à toutes autres périodes du printemps qui seront convenables aux acquéreurs, et passeront des contrats en conformité. Les prix et les conditions pour les arbres et les arbrisseaux seront envoyés à ceux qui le demandront en leurs envoyant une lettre par la poste; ainsi que ceux des vers à soie, œufs, graines de muriers, &c. Les arbres de Multicaulis sont remarquables par leur vigueur; et comme nous sommes les premiers qui aient importés ces arbres, les acquéreurs peuvent être assurés d'obtenir les meilleurs qualités. Le grand soin qu'ils ont apporté à ces arbres leur en assurent un grand débit et ont donné satisfaction aux acheteurs.
N. B. Fruits, arbres d'ornements, plantes et graines de toutes espèces peuvent être obtenus en quantité quelconque.
Flushing, près de New York.
Note.—Les divers journaux quotidiens de la Nlle. Orléans, sont requis d'insérer cet avis une fois par semaine et de nous envoyer les journaux qui le contiendront. 17 jan—1a

LES soussignés offrent en vente les articles suivans: 500 sacs sel de Liverpool, gros et fin; 10 pipes et 10 barils Genièvre de Hollande, 10 demi do eau de vie de Cognac; 19 do do mêlée; 30 barils vieux whiskey de Monongahela; 10 do et 10 demi barils eau de vie de pêche; 10 barils liqueurs de menthe et citron; 450 milliers cigares de la Havane et Américaine; 150 boites tabac manufacturé, qualité supérieure, 6 balles ficelle; 30 barils charbon de Lehigh; 20 caisses Usquebaugh irlandais; 5000 pieds bois à plaquer, ombré et toile; 860 barils farine superfine, fine et commune; 40 barils whiskey de riz; 5 quart barils vin de Porto; 5 do des Iles Canaries. Aussi 30 barils genièvre du pays, attendu sous peu. CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Marchandises de printemps 7/8 et 9/8. Un grand assortiment convenable pour le marché Mexicain, ayant déjà un drawback, récemment reçus par le navire North America, [illegible] en magasin, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 23j 45, rue Bienville.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile—Le paquebot à vapeur à basse pression, GIRAFFE, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi; et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 7 jan.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, paquebot, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et demeurera à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages ponctuellement à l'heure indiquée.—Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à 15 déc ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à 29 nov GOURDAIN & BENIT, 18, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'y aura pas de cargaison plus grande navigant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédiés sous peu, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 3 déc 18, rue St. Louis.

AVIS aux habitants qui demeurent sur les Attakapas et les Opelousas. Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues du Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra [illegible]. Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages. 4 déc FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah. Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurant, fera voyages réguliers, à partir de la saison, les jours susdits et tous ceux intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure. 22 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout, construit depuis deux ans, et bien réparé: il peut porter 120 tonneaux et ne cale que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 8 nov 38, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 16 du courant, ayant été renvoyée jusqu'à 20 de ce mois, il sera alors offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque. L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente, s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à 5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin du Rail Road tous les lundis et jeudis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et samedis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passage sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 180 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à 3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se compose des navires suivants:
YAZOO, Capitaine Drake
MISSISSIPI, " Beals
LOUISVILLE, " Allen
SARATOGA, " Hathaway
HUNTSVILLE, " Eldridge
SHAKESPEARE, " Palmer
Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers. Ils seront commandés par des capitaines d'expérience. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la ligne sera bien approvisionnée. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtiments ne sont responsables pour les bijoux, les espèces, l'argenterie &c. à moins qu'on n'en fasse établir la valeur au connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à 8 janv JAMES B. HULLIN, 74, rue du Camp

Lignes de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nlle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagemens, et tous les officiers expérimentés capables. Cette ligne est composée des navires suivants:
CHEROKEE 415 tonneaux, capitaine S. Loring.
CAROLINA 400 " " [illegible]
CHARLESTON 375 " D. Eldridge.
CHOQUIMARA 375 " D. Barker.
CONCORDIA 425 " Harding.
Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, commandés par des capitaines d'une grande expérience, ils ont de vastes emménagemens et les chambres des passagers sont élégamment [illegible] et leurs tables seront bien garnies.
Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et en retard, d'autres navires seront les remplaçants. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui leur seront expédiées; ils avanceront si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises à eux envoyées par ces navires.
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents. JOHN A. MERRITT, 52, rue de la Commune, vis-à-vis de la rue du Camp.
N. B On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston. 3 nov

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ce commerce, savoir:
Navire SEAMAN Capitaine Minor.
Barque MARY, " Nickerson.
" IRAD PERRY, (neuf) " Bowens.
" SOLOMON SALTUS, " Latham.
Brick ARCHITECT, " Gray.
Ces batimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et commodes; ils ont un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour charger et décharger. [illegible] les ports dans la Chesapeake ou la rivière James, [illegible] par Mrs. Clark & Heltzeg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés à un taux modéré. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 17 oct—a 22, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. S. Sears, 529 tons, [illegible]
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons [illegible]
Navire Arkansas, capt. E S Dennis, 687 [illegible]
Navire [illegible], capt. W Hathaway, 542 tons [illegible]
Navire Nashville, capt. D Jackson, 550 [illegible]
Navire [illegible], capt. J Banker, 631 [illegible]
Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; les navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront toujours remorqués en descendant et en montant le Mississipi. Il y ont des appartements parfaitement meublés, [illegible] Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueurs; [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. [illegible] No. 46 rue du Camp.
Ces navires ne seront pas responsables des casses, [illegible] de verreries, quincaillerie, marbre, fer, granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

DROGUES ET MEDECINES—J. B. Patout s'établit en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eus en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés [illegible] seront promptement exécutés. No. 39, rue [illegible] salle Orléans. [illegible] du Camp, 24 nov

PLOMBIERS CLAY & CLARK, [illegible] DE MAISON ET DE NAVIRE. No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans. [illegible] tuyaux de plomb, [illegible] Établissent les bains chauds, froids et douches [illegible] de la meilleure méthode. Plomb roulé en cylindre, tuyaux, &c. [illegible]

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. [illegible] s'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel 19 déc